



CTSCRPN

UN TRAITEMENT INÉGAL À LA DCCRS

Des dispositions ont été prises lors du CTRPN pour les collègues positionnés en « Réserve Opérationnelle » et notamment la création du code Géopol « ROP »

La DCCRS maintient une différence de traitement, notamment pour les collègues AUTOROUTIERS et MONTAGNARDS !



UNITÉ SGP POLICE A INTERPELLÉ LE DGPN SUR CETTE QUESTION

Même si la DC maintient le principe général, elle s'engage à apprécier les situations individuelles qui lui seront soumises.

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS DÉLÉGUÉS



www.unitesgppolice.com

FSMI FO

100%

Gradés, Gardiens, ADS et PATS

28-05-2020